



C.H. ROBINSON

# Client Advisory

February 23, 2021

## Port of Montreal Labour Negotiations Update

Dear Valued Customer,

CIFFA's Secretariat is escalating efforts with the federal government to raise alarm bells over the prospect of an imminent strike at the Port of Montreal. On February 18, CIFFA (the Canadian International Freight Forwarders Association) released a letter ([CIFFA Letter on Threat of Labour Unrest – Port of Montreal](#)), to **Pierre Poilievre and Richard Martel, PC members of parliament**, to raise concern with the significant economic threat confronting Montreal, and all of Canada, in the real possibility of a renewed labour disruption in the Port of Montreal.

On February 19, CIFFA issued a **press release** in [English](#) and [French](#) with a statement from Bruce Rodgers, Executive Director: "Looming Strike in Montreal Port will 'stick a knife in the Canadian economy.'"

Also on February 19, CIFFA **addressed the Prime Minister of Canada** in a [letter](#) expressing alarm concerning the deteriorating situation in labour relations at the Port of Montreal. With time running out on the "truce" established last summer, we are facing the possibility of an extremely serious economic blow to Montreal, to Quebec and to Canadian business generally.

CIFFA has **made available a template letter for members** (or individual importers or exporters) who may wish to contact their local MP regarding the threat of a labour stoppage at the Port of Montreal.

Thank you for being our Valued Customer. If you have any questions, please do not hesitate to contact your C.H. Robinson commercial representative for further information.

Sincerely,  
C.H. Robinson

Reprinted in part with the permission of CIFFA

Our information is compiled from a number of sources that to the best of our knowledge are accurate and correct. It is always the intent of our company to present accurate information. C.H. Robinson accepts no liability or responsibility for the information published herein.



C.H. ROBINSON

# Avis aux clients

23 février 2021

## Mise à jour : négociations collectives au Port de Montréal

Cher client,

Le secrétariat de l'ATIC multiplie ses efforts auprès du gouvernement fédéral pour sonner l'alarme quant à la possibilité d'une grève imminente au Port de Montréal. Le 18 février, l'ATIC (l'Association des transitaire internationaux canadiens) a envoyé une lettre ([Lettre de l'ATIC concernant la menace d'une agitation ouvrière – Port de Montréal](#)), à **M. Pierre Poilievre et M. Richard Martel, des députés conservateurs du Parlement**, pour soulever des inquiétudes quant à la grave menace économique à laquelle est confrontée la ville de Montréal, et tout le Canada, en raison du risque réel qu'un autre arrêt de travail ait lieu au Port de Montréal.

Le 19 février, l'ATIC a publié un **communiqué de presse en anglais et en français** incluant une déclaration de M. Bruce Rodgers, directeur général : « La grève imminente au Port de Montréal “plantera un couteau dans l'économie canadienne.” »

Toujours le 19 février, l'ATIC a **adressé une lettre au premier ministre du Canada** pour lui faire part de leurs inquiétudes face à la dégradation des relations de travail au Port de Montréal. Le délai de la « trêve » établie l'été dernier est presque écoulé et nous sommes confrontés à la possibilité d'un choc économique extrêmement grave pour Montréal, le Québec et les entreprises canadiennes en général.

L'ATIC a mis un **modèle de lettre** à la disposition des membres (ou des importateurs/exportateurs individuels) qui souhaitent communiquer avec leur député local par rapport à la menace d'un arrêt de travail au Port de Montréal.

Nous vous remercions de votre loyauté. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant commercial C.H. Robinson pour en savoir plus.

Cordialement,  
C.H. Robinson

Reproduit en partie avec la permission de l'ATIC

Nos renseignements sont compilés à partir d'un certain nombre de sources qui, à notre connaissance, sont exactes. Notre entreprise vise toujours à présenter des renseignements exacts. C.H. Robinson décline toute responsabilité quant aux renseignements publiés dans le présent document.